

O FIL DE L'INFO CLONAS N°198 Juin 2019



SITE INTERNET

Rappel de l'adresse : <http://www.clonas.fr>
Votre application smartphone « **Clonas sur Vareze** » est à télécharger par Google Play (Android) ou Apple Store (iPhone) en tapant « *clonas sur vareze* » dans le moteur de recherche.

La mairie est joignable au **04 74 84 91 44**.

O FIL DE L'INFO MAIRIE

Urbanisme

Rappels :

- Il est obligatoire de déposer une déclaration préalable en mairie, pour toute construction de clôtures.
- Les clôtures et les annexes (abri de jardin, local technique, piscine etc...) ne sont jamais instruites dans les permis de construire.
- Les constructions de moins de 20 m², non attenantes à la construction principale, sont soumises à déclaration préalable. Si elles sont supérieures à 20 m², il faut un permis de construire. **Celles** de moins de 40 m², attenantes à la construction principale, sont soumises à déclaration préalable. Si elles sont supérieures à 40 m², il faut un permis de construire.

Dossiers ayant fait l'objet d'un arrêté du Maire sur proposition du Service instructeur de la CCEBER :

❖ Déclaration préalable

BILLARD G. : 18 Rue du 19 mars 1962. AD 900.
Avancée de toit.

Arrêté positif du 16/05/2019

❖ Permis de construire

LEFEBVRE JM. : 15 ter Route de Chavanay. AK 576.
Maison individuelle.

Arrêté positif du 16/05/2019

❖ Certificats d'urbanisme informatifs

SCI LE LUZIN / SARL KALYOS : Impasse des Bourrassonnes. AK 571 à 574.

Arrêté du 07/05/2019

Consorts PINTOR : Route de la Varèze. AC 243.

Arrêté du 22/05/2019

SCI CATS : 6 Route de Chavanay. AI 311.

Arrêté du 22/05/2019

GE 360 : Clos des lauriers. AI 289 à 292, 295, 296, 298, 301, 303, AH 845 à 849, 856, 860, 861, 862 et 876.

Arrêté du 22/05/2019

Recensement militaire

Les jeunes gens, filles et garçons, **nés en juin 2003**, doivent se faire recenser



en mairie, à **partir de leur date anniversaire, courant juin 2019**, munis de leur CNIS et du livret de famille de leurs parents.

Cette démarche est nécessaire car le diplôme, remis lors de la Journée Défense et Citoyenneté (JPD), est réclamé lors de l'inscription à :

- Un examen scolaire
- Au permis de conduire

Ramassage des ordures ménagères

Le ramassage des bacs jaunes se fera :

- **Vendredi 14 juin 2019**
- **Vendredi 28 juin 2019**
- **Vendredi 12 juillet 2019**



Rappel : les bacs doivent être rentrés rapidement après le ramassage, pour ne pas encombrer les voies.

Haies débordantes

Le printemps pluvieux favorise la pousse des branches d'arbres et des haies, qui débordent sur la voie publique et notamment sur les trottoirs, causant une gêne importante et étant source de dangers :

- Trottoirs et chaussées rétrécis
- Panneaux de signalisation cachés
- Visibilité réduite



Il y a obligation de les tailler en vertu de la Loi sur les routes L.1-10.

Les chiens et les facteurs

Propriétaires de chiens : veillez à la sécurité de votre facteur !

L'an dernier, 215 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne Rhône Alpes.

La plupart du temps, ces morsures sont imputables à des chiens réputés gentils qui n'avaient jamais mordus auparavant. Tous les propriétaires de chiens sont donc concernés par ce risque, qui engage leur responsabilité pénale.

Afin de permettre à votre facteur d'effectuer sa tournée en toute sécurité, la Direction Exécutive Auvergne Rhône Alpes de La Poste vous remercie de veiller à la conformité de votre raccordement postal :

- Une boîte aux lettres accessible à l'extérieur de votre propriété (il ne faut pas que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou un grillage)
- Une sonnette en état de marche à l'extérieur de la propriété

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur pour éviter tout accident.

Environnement sonore

Extrait de l'arrêté préfectoral du 31 juillet 1997 :

« Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage, ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité, ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit ».

Cela concerne notamment :

Les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur caractère répétitif (**article 2**) :

- **Les animaux domestiques en général** et les chiens en particulier (**article 8**)
- **Les travaux de bricolage et de jardinage** utilisant des appareils bruyants qui doivent respecter les horaires autorisés (**article 9**)

Les jours ouvrables :

De 08h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis :

De 09h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés :

De 10h à 12h



Les commerces ambulants de Clonas

La Roulotte des Saveurs

Tous les lundis de 10h à 11h sur la Place de la mairie puis dans le village à différents lieux de rendez-vous. Produits du terroir, épicerie ...

☎ 06 31 17 48 12



Lenzo Pizzas à emporter

Tous les mercredis à partir de 18h jusqu'aux environs de 21h sur la Place de la mairie.

☎ 06 71 87 68 88

La Frite rit

Tous les vendredis à partir de 18h jusqu'aux environs de 21h sur la Place de la mairie.

☎ 06 18 75 22 03

Le GAEC du Grand Marat

Tous les samedis de 11h30 à 12h30 sur la Place de la mairie, au Château d'eau et autres lieux d'arrêts. Vente de produits laitiers transformés à la ferme, fromages de vaches et de chèvres.

Contact : M. BONNAY ☎ 06 33 56 34 14

Classes en 9

Le **mercredi 5 juin 2019 à 19h30** au foyer communal de Clonas se tiendra une réunion pour l'organisation du repas du **dimanche 22 septembre 2019**.

Contact : CARRION Alice

amelice38@yahoo.fr - ☎ 06 15 85 15 63

Accro' jeunes

Dans le cadre des activités de l'Accro' jeunesse des vacances d'été 2019, une permanence pour les inscriptions aura lieu en mairie, le **mardi 11 juin 2019 de 17h à 19h**



Solimut - Mutuelle de France

Elle tiendra une permanence :

Jeudi 13 juin 2019 de 9h à 12h

Salle des platanes. Pour une offre santé à des conditions avantageuses et un service de proximité, n'hésitez pas à venir vous renseigner.



Inscriptions au CIEM

Pour la prochaine saison 2019-2020, les permanences vont débuter à l'Ecole de musique du CIEM (56 Montée Château Grillet 38138 Les Côtes d'Arej) les **mercredis 5, 12 et 19 juin 2019, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.**

O FIL DE L'INFO CCEBER

CAUE - Permanences de l'Architecte Conseil

Deux fois par mois, à la CCEBER et sur rendez-vous uniquement - ☎ **04 74 29 31 10.**

Prochaines permanences :

- Vendredi 7 juin 2019
- Vendredi 21 juin 2019
- Vendredi 5 juillet 2019



Formation au compostage domestique

Venez découvrir les bases du compostage, du paillage et partager vos pratiques !



Mercredi 19 juin 2019

De 9h à 12h ou de 14h à 17h

CCEBER

Rue du 19 mars 1962 - 38550 Saint Maurice l'Exil.

Renseignements et inscriptions :

Service environnement ☎ 04 74 29 31 15

Cette formation gratuite concerne les habitants des 37 communes de la CCEBER.

Sorties en bateau sur le Rhône

Ohé moussaillons et mariniers !

L'Office de Tourisme met le cap sur le Rhône !

➤ Samedi 22 juin 2019

Sortie à thème en bateau en bois traditionnel sur le Rhône.

Découvrez les rives depuis le fleuve, en compagnie d'un animateur nature.

➤ Dimanche 23 et 30 juin 2019

Sorties « boat'n bike » et découverte du fleuve en bateau traditionnel en bois sur le Rhône.

Sport et sensations avec le circuit « boat'n bike » ! Embarquez avec votre vélo sur le bateau de la Compagnie des Canotiers pour une traversée du fleuve jusqu'à la halte fluviale située rive opposée. Puis, revenez à bon port par la « ViaRhôna », avec vue imprenable sur le fleuve roi (et vice versa).

Embarquement :

Port des Roches-de-Condrieu

Tarif : 5 €

Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme

☎ 04 74 86 72 07

infos@tourisme-pays-roussillonnais.fr

Places limitées

Nouveau créneau « Athlétisme »

Ouverture d'un nouveau créneau athlétisme sur la piste du stade Frédéric-Mistral à Saint Maurice l'Exil.

Ce créneau est mis en place par le Rhodia-Club, en partenariat avec l'Entente Athlétique Car Rhodia. Il vient compléter l'offre actuelle de l'EACR en proposant un accueil dès 7 ans.

Il s'adresse donc aux 7-12 ans et se déroulera le mercredi de 15h15 à 16h45.

L'encadrement sera assuré par Gérard Giraud, entraîneur fédéral, soutenu par 2 athlètes du club en formation STAPS. Les entraîneurs de l'EACR interviendront ponctuellement sur des spécialités.

Renseignements sur place ou au secrétariat du Rhodia Club au 04 74 29 71 66.

Le Conservatoire ouvre ses portes !

Entrez, c'est ouvert !

Venez découvrir les disciplines : musique, danse, théâtre, arts plastiques ; visiter les locaux, essayer les instruments, assister à des mini-concerts, des cours, des répétitions ; mais aussi rencontrer les professeurs en vue d'une inscription. Les sites d'enseignements vous ouvrent leurs portes :

➤ **Le mercredi 12 juin 2019 à partir de 14h**

A Saint Maurice l'Exil

- Centre socio-culturel (Rue de la Commune 1871)
- École Messidor (Rue Jacques Brel)
- Complexe sportif (Rue Victor Renelle)

A Roussillon

- 19 Avenue du Lycée
- Studio Camille Grumbach (deuxième Avenue des Cités)

A Saint Clair du Rhône

- Place Charles de Gaulle

Renseignements : ☎ 04 74 29 31 18

➤ **Du lundi 24 au vendredi 28 juin 2019 Le soir dès 18h**

A Beaurepaire

- 34 Avenue Jean-Jaurès

A Jarcieu

- Impasse des Pascalières
- Place du 19 mars 1962)

Renseignements : ☎ 04 74 84 73 21

O FIL DES ASSOCIATIONS

Gym Clonas

Assemblée Générale

Mardi 4 juin 2019

À 20h au foyer communal



Ordre du jour :

- Bilan financier, bilan moral
- Questions diverses

*A la suite de la réunion
Sera partagé le verre de l'amitié
Merci de votre participation !*

US 2 vallons

Assemblée Générale

Vendredi 7 juin 2019

À 19h30 à St Alban du Rhône



Loisir Musical Clonarin

Samedi 22 juin 2019

A l'occasion de la **Fête de la Musique**, il organise sa traditionnelle aubade dans les rues du village accompagnée d'une vente de brioches.



Tendez l'oreille, nos ambassadeurs bénévoles sont annoncés par l'harmonie et le plaisir de l'oreille !

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Sou des écoles

Samedi 29 juin 2019



Cour de l'école primaire

Côté Ecole

- Spectacle des enfants à 10h
- Portes ouvertes jusqu'à 12h afin de présenter les travaux des élèves

Côté Sou des écoles

- Restauration rapide et buvette à midi
- A partir de 14h : début des activités avec un musher et ses chiens de traîneaux : canitrotinettes, canikart et/ou canirando en fonction de la météo ; et également mini-pédalos, structures gonflables ainsi que les stands habituels.
- Clôture vers 17h

Comité des fêtes

La « fête du village en musique », évolution de la fête de musique, testée avec succès l'année dernière aura lieu cette année :

Samedi 29 juin 2018

A partir de 19h

Sur la Place de la mairie



Programme :

L'animation musicale débutera dès 19h30 avec les 8 musiciens de la fanfare festive "**Les barket's**".

La soirée se poursuivra par une animation sono avec Dominique Lemaître notre DJ local.

Sur place : buvette, repas ; dont le plat principal sera du thon grillé mariné.

Réservation conseillée au Bar des sports.

Renseignements :

cdfclonas@gmail.com ou ☎ 07 68 87 26 72

Tennis

Venez découvrir le tennis dès 4 ans

Session découverte gratuite **mercredi 3 juillet 2019**

- De 17h à 18h pour les **4-5-6-7 ans** (Nés en 2014-2013-2012)
- De 18h à 19h pour les **8-9-10-11 ans** (Nés en 2011-2010-2009-2008)

Renseignement :

ludicortot1@gmail.com / ☎ 06 83 00 94 52

Stages de Tennis Jeunes et Adultes ouverts à tous

Du 15 au 29 juillet 2019

Du 29 juillet au 2 août 2019

❖ 5-6 ans (nés en 2014,2013)

Mini-Tennis

De 10 h à 12h

Tarif : 41 € les 5 jours

❖ 7-17 ans (dès 2012) :

Groupes par niveau et par âge

Semi-intensif : de 9h à 12h ou 14h à 17h30

Intensif : de 9h à 17h30, accueil dès 8h30

Tarif : de 72 € à 132 € les 5 jours

❖ Adulte

Initiation, perfectionnement et compétition

1h30 par jour en soirée possible sur 2 semaines

Tarif : 56 € les 5 soirées

Une semaine supplémentaire du 1 au 5 juillet

Renseignements et inscriptions :

Jusqu'au 21 juin 2019 - Ludivine CORTOT

ludicortot1@gmail.com - ☎ 06 83 00 94 52

